L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

LA SEANCE

La séance est ouverte à 3 h. 15 sous la présidence de M. Challemel-Lacour président.

Le général Lebrun dépose un projet de loi concernant l'ajournement des sous-officiers.

La loi des cadres et les retraites proportionnelles.

Le Sénat adopte la proposition de loi tendant à modifier le numéro 611 du tarif des douanes.

Le banquet Hoche

M. Marcel a parlé pour une question au ministre de l'intérieur.

M. Marcel. — Je voudrais connaître les faits qui ont motivé la démission ou changement du préfet de Saône-et-Loire. A ce moment-là, le préfet de l'occasion du banquet Hoche a été digne d'éloges. J'avais désiré que cette année mes collègues réitérassent comme l'année dernière invités à ce banquet. Or, le préfet qui est admis ici comme ancien préfet, est comme invité. On lui a fait l'honneur, j'ai dû alors décliner l'invitation qui m'avait été adressée.

Les faits avaient été faits son supérieur hiérarchique, le président du conseil, qui l'engagea à un pareil banquet. Mais le samedi à trois heures, M. le ministre changeait d'avis lui enjoignit d'assister au banquet.

M. Dupuy président du conseil. — Ce n'était pas à trois heures. (Rires).

M. Marcel. — Je préfet m'a jugé conforme à son digne d'éloge en lui disant qu'il y avait conscience. Vous savez ce qui est arrivé. Il a été brutalement révoqué (Mouvement).

M. Dupuy président du Conseil. — Je ne crois pas que le préfet ait été brutalement révoqué. Je ne crois pas que le préfet ait été révoqué. Je ne crois pas que le préfet ait été révoqué. Je ne crois pas que le préfet ait été